

Numéro de sécurité sociale (NSS) :
(A rappeler dans toute correspondance)

Office de l'Assurance-Invalidité
Du canton de Neuchâtel
Rue de Chandigarh 2
Case postale 1209
2301 La Chaux-de-Fonds

Rapport médical adressé à :

Examen d'orthopédie dento-faciale (002.021)

Question(s) complémentaire(s) de l'Office AI (vos réponses peuvent être faites sur une feuille annexe) :

Mandat

Nom et adresse du/de la spécialiste en orthopédie dento-faciale reconnu/e par l'AI chargé/e de continuer d'instruire la demande

- La personne assurée est informée que le/la spécialiste en orthopédie dento-faciale SSO pourra la convoquer en cas de nécessité pour l'instruction de la demande AI.

Annexes

- Formulaire "Examen médico-dentaire" (copie pour le/la spécialiste en orthopédie dento-faciale reconnu/e par l'AI
Facultatif :
- modèles d'étude
 - orthopantomogramme ou état radiologique
 - autres documents (p.ex. anciens rapports du/de la spécialiste en orthopédie dento-faciale) :

Remarques

Le/la dentiste soussigné/e désire recevoir les documents établis pour l'expertise AI

Signature

Date : Timbre et signature du/de la dentiste
qui demande l'examen :

Examen du droit aux prestations**1. Résultats de l'enquête**

L'examen médical de l'assuré était-il indispensable pour l'instruction de la demande ?

oui non

Si oui, date ?

Les résultats figurant dans le formulaire "Examen médico-dentaire" sont-ils confirmés ?

oui non

Compléments de l'état clinique et/ou du modèle d'étude

2. Etat céphalométrique

Téléradiographie du

Angle ANB

Angle des bases (Spa-Sp/Me-Go)

3. Diagnostic de la langue

Examen en vue de déterminer l'existence d'une macroglossie congénitale

Une réduction chirurgicale de la langue est-elle indiquée ?

oui non

Si oui, quand ?

4. Diagnostic

5. Examen du droit aux prestations

A votre avis, y a-t-il une infirmité congénitale au sens de l'ordonnance sur les infirmités congénitales (OIC) ?

oui non

Si oui, sous quel chiffre de l'ordonnance peut-on classer l'infirmité congénitale ?

Genre de traitement

du au

Agent d'exécution

6. Remarques

7. Signature

Date : Timbre et signature du/de la spécialiste
en orthopédie dento-faciale reconnu par l'AI :

1. Le spécialiste SSO en orthopédie dento-faciale envoie la copie directement au dentiste traitant en y joignant les documents qu'ils a reçus et ceux que le dentiste aurait éventuellement souhaités.
2. Le spécialiste SSO en orthopédie dento-faciale est prié d'envoyer l'original en même temps que sa facture, sur formule AI, à l'Office cantonal AI.